



---

# PROCES VERBAL DE CONSTAT



# **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**LE MERCREDI VINGT QUATRE JANVIER  
DEUX MILLE DIX HUIT  
à 17 heures 00**

## **A LA REQUETE DE :**

CAISSE CREDIT MUTUEL DE MONTGETON SENART, immatriculée au RCS de EVRY n° 500 572 797, dont le siège social est 93 avenue de la République, MONTGERON (91230), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, né le 18/07/1996 à LYON, demeurant 140 rue Robert Schuman - 01960 PERONNAS

**Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :**

## **Agissant en vertu :**

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Grégory ORZECOWSKI, Notaire à BRUNOY, en date du 22-10-2014

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 12 décembre 2017

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

**Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à**

**Je note que le bien est occupé par :**

**Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :**

140 rue Robert Schuman  
Lot 545 - Bâtiment D - Etage 2  
01960 PERONNAS

## **DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Je, FABIEN BROUSSAS, Huissier de Justice, membre de la SELARL BROUSSAS ALEXANDRE, Huissiers de Justice Associés demeurant 243 AVENUE FRANCIS BLANCHARD à GEX (01), par l'un d'eux soussigné,**

## **JE ME SUIS RENDU CE JOUR :**

140 rue Robert Schuman  
Lot 545 - Bâtiment D - Etage 2  
01960 PERONNAS

## **OU ETANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :**

En présence de Monsieur \_\_\_\_\_, occupant le local, qui a expressément accepté de me laisser instrumenter et que je fasse procéder aux diagnostics immobiliers et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, j'ai pénétré dans les lieux en présence d'un diagnostiqueur.

En présence de :

- Monsieur, DIAGAMTER, Société diagnostique, 1 rue du Docteur Ebrard - 01000 BOURG EN BRESSE
- Monsieur, 140 rue Robert Schuman - 01960 PERONNAS, Locataire

## **Cc LOCALISATION DU BIEN**

L'appartement est situé dans un immeuble d'habitation, au deuxième étage.

L'immeuble est situé dans un ensemble comprenant plusieurs immeubles ; la résidence est sécurisée et fermée par un portail électrique.

La résidence est située à environ 300 m du centre ville de la commune, à environ 700 m d'un hypermarché Carrefour, et à environ 1 km de la rocade ouest qui constitue l'axe pour aller à Lyon.

## **INFORMATIONS SUR LA VILLE**

La commune de Péronnas est attenante à la commune de Bourg en Bresse, préfecture du département de l'Ain.

La commune comprend environ 6200 habitants.

## **SUPERFICIE DU BIEN**

L'appartement a une superficie de 41,60 m<sup>2</sup>, et comprend une cave et deux garages.

## **CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT**

L'appartement est actuellement occupé par Monsieur ..... au terme d'un contrat de bail de 3 ans, signé en date du 31 janvier 2017, avec prise d'effet au 8 février 2017.

Le loyer est actuellement de 440 € mensuels auquel s'ajoute 60 € de provisions sur charges.

La copie du bail est annexé aux présentes.

## **ENTRÉE**

La porte d'entrée est peinte, avec trois points d'ancrage.

Le plafond est peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc.

Les plinthes sont carrelées.

Le sol est habillé d'un carrelage.

La pièce est équipée d'un interphone, d'un point lumineux central.

## **WC**

La porte est peinte en blanc.

Le plafond est peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc.  
Les plinthes sont carrelées.  
Le sol est habillé d'un carrelage.  
La pièce est équipé d'un point lumineux central, d'un W.C sur pied, du cumulus.

## **SALLE DE BAIN**

Le **sol** est recouvert de sol en état d'usage normal.  
La porte est peinte en blanc.  
Le plafond est peint en blanc.  
Les murs sont peints en blanc et carrelés autour de la baignoire.  
Les plinthes sont carrelées.  
Le sol est habillé d'un carrelage.  
La pièce est équipée de deux points lumineux, d'un sèche serviette, d'une vasque avec mitigeur et meuble support, d'une baignoire avec mitigeur.

## **SÉJOUR/CUISINE**

La porte est peinte en blanc.  
Le plafond est peint en blanc.  
Les murs sont peints en blanc.  
Les plinthes sont carrelées.  
Le sol est habillé d'un carrelage.  
La pièce est équipée :  
D'une fenêtre exposée Ouest avec store manuel  
D'une porte fenêtre exposée Sud avec store manuel  
D'un appareil de chauffage individuel électrique  
Deux points lumineux centraux et un point lumineux en applique côté coin cuisine  
D'un évier avec mitigeur, meuble support  
D'une bouche VMC

## **CHAMBRE**

La porte est peinte en blanc.  
Le plafond est peint en blanc.  
Les murs sont peints en blanc.  
Les plinthes sont en bois.  
Le sol est habillé d'un parquet flottant.  
La pièce est équipée d'un point lumineux central, d'un appareil de chauffage individuel électrique, d'une fenêtre exposée Sud avec store manuel

## **BALCON**

Le balcon est exposé Sud Ouest, il est carrelé.

## **SYNDIC DE CO-PROPRIÉTÉ**

Le syndic de copropriété est l'agence Foncia de Bourg en Bresse, 4, avenue Jean Jaurès.

## DIAGNOSTICS

Sont réalisés :

Un diagnostic de performance énergétique

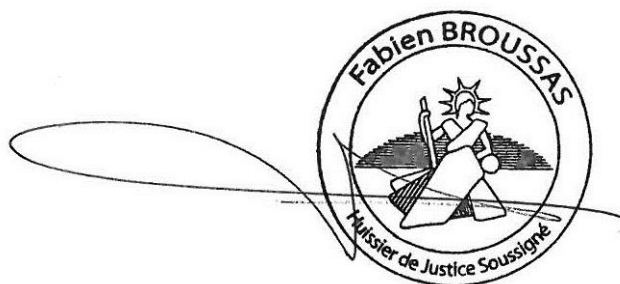
Un mètre

Ces diagnostics sont annexés aux présentes.

---

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

J'ai pris seize photographies qui seront annexées aux présentes



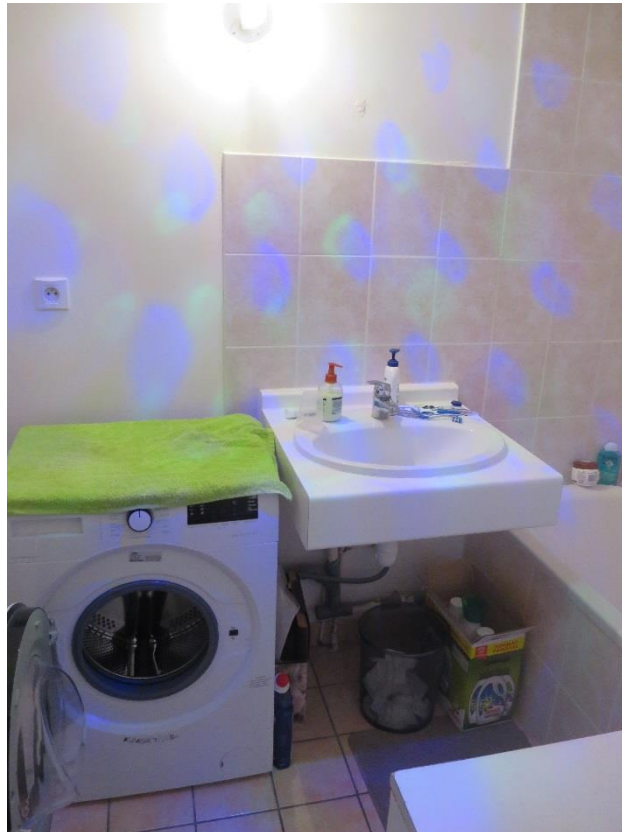
### Coût de l'acte

Les articles font référence  
au Code de Commerce

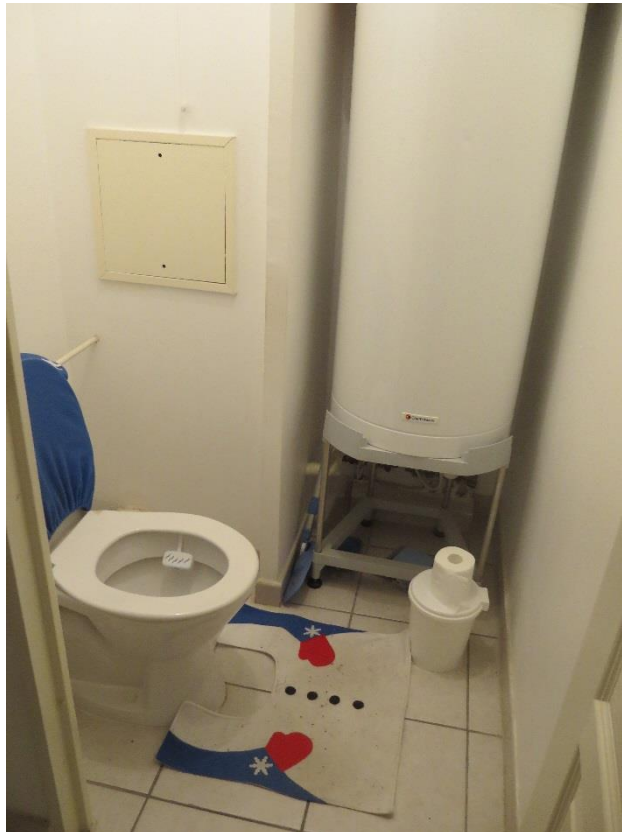
Émoluments (Art A444-10)	220,94 €
Déplacement (Art R. 444-3)	7,67
Vacation	150,00 €
Sous total HT	378,61 €
TVA à 20%	75,72 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	14,89 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>470,92 €TTC</b>



Photos 1 et 2



Photos 3 et 4



Photos 5 et 6



Photos 7 et 8



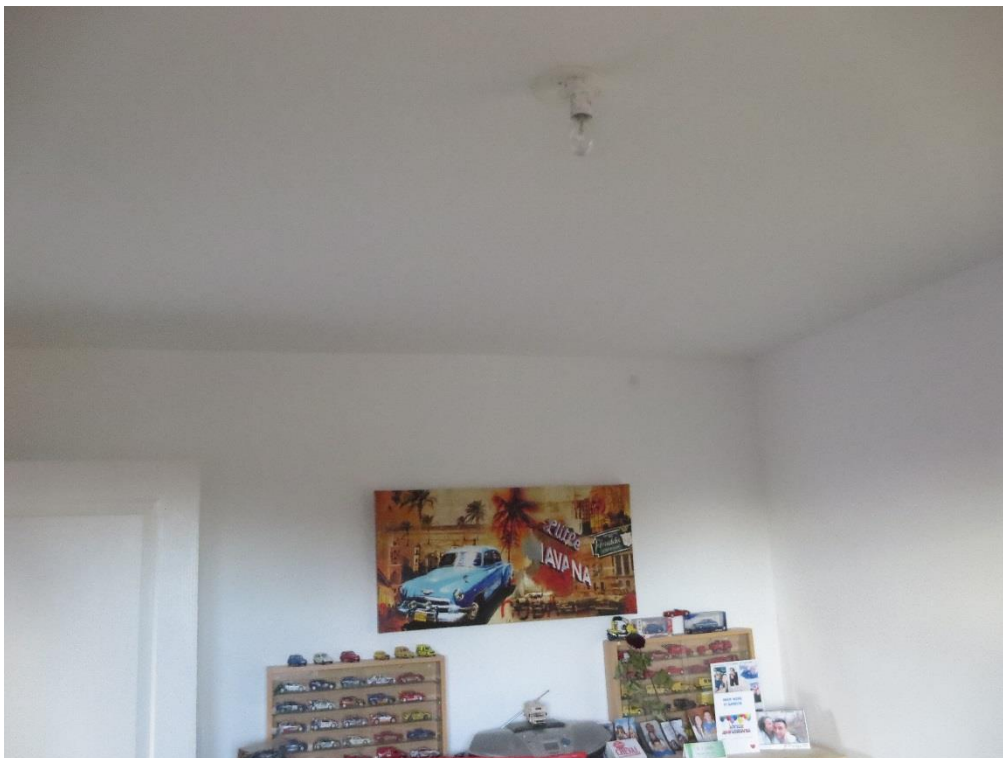
Photos 9 et 10



Photos 11 et 12



Photos 13 et 14



Photos 15 et 16